

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Monteur d'échafaudage

Numéro du CQP	002 – 1997 11 25
Date d'échéance	Décembre 2017
Créé par les CPNE du	25 novembre 1997

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment (FFB)	
Responsable :	Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)	Hélène Fèvres 01 40 55 13 08

Secteur d'activité	Bâtiment et Travaux Publics
--------------------	------------------------------------

Description de l'emploi :	L'ouvrier monteur réalise l'installation des échafaudages. Il exécute dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées au montage et au démontage d'un échafaudage quels que soient le matériel rencontré, les techniques utilisées et le type de chantier.
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Monteur d'échafaudage
----------------------------------	------------------------------

Classement	Niveau II - CCN ouvriers du Bâtiment Niveau II- Position 1 - CCN ouvriers des Travaux Publics
------------	--

**CQP 002 1997 11 25- Monteur d'échafaudage
Référentiel d'activités**

Activités visées par la qualification	Compétences associées aux activités visées par la qualification
PREPARER INSTALLER	Connaître les Instructions. Aménager, baliser et signaler l'aire de travail
RECEPTIONNER, DECHARGER ET STOCKER	Contrôler, Décharger, Manutentionner, Stocker le matériel
IMPLANTER L'ECHAFAUDAGE (de pied)	Positionner les cales et socles, Caler et mettre de niveau
MONTER L'ECHAFAUDAGE	Respecter les règles professionnelles, Vérifier, monter la structure avec l'ensemble des éléments concourant à sa stabilité, et les dispositifs particuliers
DEMONTER L'ECHAFAUDAGE	Respecter les règles de démontage, Conditionner et stocker, Nettoyer le chantier
ELINGUER, TREUILLER	Arrimer une charge Manutentionner en hauteur
RESPECTER LA SECURITE ET CONTROLER LA QUALITE	Appliquer les consignes de sécurité – Prendre en compte l'ergonomie. Porter les équipements de protection individuelle. Assurer une régularité de qualité des tâches. Procéder aux autocontrôles permettant de vérifier la conformité aux règles professionnelles et consignes
COMMUNIQUER – RENDRE COMPTE	Informier des risques, Représenter l'entreprise. Agir avec esprit de solidarité Informier des manquants (en rapport à la nomenclature et au croquis)

